

QUESTIONS SUR L'ACTUALITE

Questions sur l'actualité
25 mai 2012- 6h35, 7h35 et 8h35

Editorialiste : Dr Yves Ekoué AMAÏZO,
Radio Africa numéro 1



A retenir

- ✓ Rejets de deux candidats qui restent encore en compétition
- ✓ Personne ne veut laisser la place à un candidat de la société civile
- ✓ Les dirigeants des Etats africains sont très susceptibles
- ✓ Ils gênent le fonctionnement de l'Union africaine

Thème en gestation

- ◆ François Hollande et l'Afrocentricité
- ◆ L'Afrique n'est pas à vendre : les Directives de la FAO pour vendre sous conditions
- ◆ Togo : différentes statistiques mais réelle stagnation du pouvoir d'achat des citoyens
- ◆ La nouvelle Chinafrique : vers la réciprocité des échanges avec l'Afrique

Union africaine : après le rejet de 2 candidats, privilégier une personnalité de la société civile africaine

Entre le Gabonais Jean Ping et la Sudafricaine Nkosazana Dlamini-Zuma en lice pour la Présidence de la commission de l'Union africaine (UA), rien ne va plus. Le Président en exercice de l'Union africaine, le Président béninois Yayi Boni a certes tenté une médiation au cours du moins de mai 2012 mais personne ne veut se désister, notamment les chefs d'Etats qui soutiennent les candidats. Personne ne veut perdre la face. Mais c'est l'Afrique tout entière qui a déjà perdu la face car c'est comme si les dirigeants africains n'ont jamais de véritables plan B et improvisent dès lors que les conciliabules, qu'il ne faut pas confondre avec la palabre africaine intelligente, ne fonctionnent pas. En réalité, rien n'est anticipé. Au lieu de venir aux conférences de l'Union africaine avec des positions déjà discutées et approuvées en amont, les dirigeants africains préfèrent tout faire sur place. Cela met en veilleuse systématiquement les autres dossiers à

l'ordre du jour qui sont souvent laissés à la discrétion de conseillers ou de responsables des affaires étrangères alors que parfois il faudrait la présence des autres départements techniques. Depuis que Jean Ping est aux affaires, il faut malgré tout constater que l'intangibilité de frontières africaines a pris un coup dans l'aile. Avant lui, c'est la séparation entre l'Ethiopie et l'Erythrée. Mais avec lui, les résolutions de conflits en Côte d'Ivoire ou en Libye et récemment au Mali ou en Guinée Bissau ne sont pas des exemples qu'il faut recommander. Alors, si c'est vrai que la grande majorité des pays d'Afrique australe et de l'est ne veulent plus de lui et que une grande partie des Africains ne veulent pas de Mme Nkosazana Dlamini-Zuma, éliminée lors de la dernière sélection en janvier 2012 à Adis Abéba, alors il faut

-----+~+@+~+-----

reconnaître que l'Afrique est souvent incapable de trouver un système qui fonctionne du premier coup. Il suffit de se rappeler que pendant longtemps, plus d'un an, il a été impossible de désigner de manière définitive un président de la commission de la CEDEAO (Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest). Cette fois-ci, la bagarre était entre le Burkina Faso et le Benin. La CEDEAO était handicapée. C'est avec le temps et sous des arrangements dans la non-transparence la plus totale que le cas s'est soldé au profit du Burkina-Faso. L'Union africaine appartient au citoyen africain. Le choix du Président de l'UA ne se fait pas par un choix démocratique au suffrage universel. Le Peuple africain ne choisit donc pas son Président de la Commission de l'Union africaine, ni d'ailleurs son Président en exercice de l'UA. Alors, en attendant la modification du mode de sélection et d'élimination des candidats, il est tout

simplement préférable d'indiquer que ceux qui échouent doivent rentrer chez eux. Le poste doit revenir à une personnalité indépendante de la société civile en attendant un choix au suffrage universel lorsque les coqs auront des dents. La propension quasi-automatique des dirigeants africains à rejeter toute innovation salutaire pousse alors à opter pour un ancien chef d'Etat africain pour redonner de l'autorité à cette organisation. Encore faut-il que ce dernier réponde aux conditions d'éthique, de probité, de vérité des urnes dans son pays et d'animateur des alternances politiques et du respect des droits humains. Il ne peut venir pour représenter les intérêts étrangers.

La commission de 10 chefs d'Etat suggérée par Yayi Boni pour faire des propositions devrait intégrer la proposition d'avoir une personnalité de la société civile africaine. YEA.



Contact Africa1
+33 1 55 07 58 07/01
www.africa1.com

E-mail:

info@africa1.com
yeamaizo@amaizo.info

Questions sur l'actualité

La Grande Matinale
Lundi à Vendredi :
6h35, 7h35 et 8h35
et Podcast

Questions sur l'actualité

Une rubrique qui offre une réponse à
chaud des Africains aux Africains.

Cette chronique afrocentrique permet
d'apporter des éclairages originaux,
assurément différents de
l'occidentalo-centrisme ambiant.



Interdépendance africaine

www.amaizo.info

Rubrique
Chronique afrocentrique

[http://amaizo.info/category/
chronique-afrocentrique/](http://amaizo.info/category/chronique-afrocentrique/)